



Faire des économies d'énergie ?
Réponse : Enercoop vous accompagne !

Mon guide économies d'énergie

enercoop
L'énergie
militante



Électricité spécifique

Définition :

Électricité utilisée par des équipements qui ne peuvent fonctionner (« usages spécifiques ») qu'avec de l'électricité. Elle ne peut pas être remplacée par d'autres sources d'énergie.

L'électricité consommée pour le chauffage, la production d'eau chaude ou la cuisson n'est pas de l'électricité spécifique, puisque d'autres énergies peuvent être employées.

Vous souhaitez en savoir plus ?
Réponse : transition.enercoop.fr





L'énergie est notre avenir, économisons-la !

www.enercoop.fr

Contenu en ligne sur la page : <https://transition.enercoop.fr/EbookQzsf2/iframe>

